

Une rentrée scolaire « pas comme les autres ». La nouvelle Municipalité de Villejuif décide d'allouer une aide exceptionnelle, de 150 000€, aux 3700 élèves d'élémentaire.



Mardi 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire 2020-2021, 5500 élèves de maternelle et d'élémentaire ont retrouvé le chemin des écoles villejuifoises.

La rentrée 2020-2021 est marquée par le contexte sanitaire actuel, la scolarisation de tous les enfants n'en demeure pas moins une exigence fondamentale. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité a mis en place les dispositions nécessaires pour que tous les enfants puissent être accueillis et travaillent dans les meilleures conditions, au regard des instructions ministérielles.

La Ville de Villejuif s'est engagée dans la préparation et le bon déroulement de la rentrée pour assurer la sécurité sanitaire des élèves, du personnel communal et des professeurs des écoles. En lien avec l'Éducation Nationale, toutes les mesures possibles ont été prises, pour les enfants, dans le respect du protocole sanitaire.

Mais pour la nouvelle équipe municipale, c'est le dispositif d'aide exceptionnelle qui marque cette première rentrée. En effet, la crise sanitaire n'est pas la seule ennemie de la réussite de tous, elle est accompagnée depuis quelques mois par une crise économique qui touche de nombreux Villejuifois et Villejuifois. La Municipalité a donc décidé d'agir pour soutenir le pouvoir d'achat des familles avec une aide exceptionnelle pour les familles d'élèves en élémentaire, soit près de 3700 enfants.

Sur la base de bons d'achats, distribués à tous les enfants, le dispositif sera proportionnel aux Quotients Familiaux (QF). Ainsi, pour les familles relevant des 5 premières tranches de QF, une aide de 80€ par enfant sera allouée, 40€ pour les tranches 6 à 10 et 20€ pour les dernières tranches. Cette aide, tout en conservant un caractère universel, vise volontairement les familles les plus fragiles et représente un geste fort pour celles-ci. En effet, le panier moyen d'un élève en élémentaire, pour cette rentrée scolaire, est estimé à 160€, la Ville participera donc respectivement à 50% et 25% des frais pour les deux premières catégories de familles. Une lettre, à tous les parents, a été adressée le jour de la rentrée, pour informer les Villejuifois et les Villejuifois, de ce coup de pouce.

« Nous sommes pour une école ouverte à tous sans conditions de moyens. Ici à Villejuif, l'équipe municipale et moi-même souhaitons agir pour que l'école laïque, publique et gratuite reste le fondement unique de l'égalité de traitement et de la solidarité envers tous les élèves. » a déclaré Pierre Garzon, Maire de Villejuif.

Contact presse :

Frédérique BRUCKLER

Attachée de presse de la Ville de Villejuif

+33(0)6.12.19.17.83